

FORMULE DE DEMANDE

CERTIFICAT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DU MANITOBA pour les véhicules réglementés

(À SOUMETTRE AVANT L'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE)

Nouveau Renouvellement Numéro CCS : MB _____

Partie I : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Statut du demandeur (cochez **une** seule case) : Particulier Société en nom collectif Corporation

Corporation demandeuse (joignez les statuts constitutifs)

Nom ou dénomination sociale de la corporation _____
(tel qu'il figure sur le permis de conduire **OU** tel qu'il figure sur l'immatriculation du véhicule)

Dénomination commerciale : _____

Adresse principale ou adresse de l'établissement principal : (le cas échéant – Règlement 57/2006 10)

(doit être l'adresse municipale ou l'emplacement légal du terrain, et non une case postale)

Ville : _____ Code postal : _____

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse ci-dessus) : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Numéro de permis de conduire (pour les particuliers demandeurs) :

Téléphone (domicile/bureau/cellulaire) : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Noms des associés, le cas échéant : _____

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| 2. « TOUS » vos véhicules vont-ils être immatriculés pour une utilisation « PERSONNELLE » seulement? | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui |
| 3. Le demandeur exploitera-t-il un autobus scolaire? | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui |
| 4. Le demandeur transportera-t-il des biens ou des passagers contre rétribution? | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui |
| 5. a) Le demandeur transportera-t-il des marchandises dangereuses? | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui |
| b) Y a-t-il des marchandises dangereuses qui nécessiteront le dépôt d'un plan d'intervention d'urgence en raison de leur nature et des quantités transportées? | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui |

(Si vous avez répondu OUI à la question **4 OU 5b**, veuillez à ce que votre agent d'assurance remplisse l'Annexe A – Certificat d'assurance.)

(Si vous avez répondu OUI à la question **5a OU 5b**, le demandeur doit aussi remplir l'Annexe B – Transport de marchandises dangereuses.)

Partie II : RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

1. Est-ce que le Manitoba ou un autre territoire a délivré un numéro du Code national de sécurité (CNS), du département des transports des États-Unis (DOT) ou d'un autre programme de sécurité pour identifier le demandeur comme un transporteur routier au Canada, aux États-Unis ou au Mexique?

Non Oui

Si oui, quel(s) territoire(s) : _____

Quel numéro d'identification a été assigné par le(s) territoire(s) ci-dessus?

2. Est-ce que le demandeur (y compris tout coassocié, les actionnaires ou les propriétaires bénéficiaires de l'entreprise ou de la corporation de transport routier proposée) a déjà fait l'objet du retrait du droit d'exploiter une entreprise de transport routier au Manitoba ou dans un autre territoire?

Non Oui

Si oui, quel(s) territoire(s) : _____

Quel numéro d'identification a été assigné par le(s) territoire(s) ci-dessus?

Le demandeur doit joindre des précisions concernant la nature des sanctions, y compris le profil des transporteurs des autres territoires de compétence.

Partie III : RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHANDISES

1. Les principales marchandises transportées par le demandeur comprennent (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Matériaux de construction | <input type="checkbox"/> Produits chimiques | <input type="checkbox"/> Équipement industriel ou de chantier |
| <input type="checkbox"/> Messagerie ou petits colis | <input type="checkbox"/> Produits laitiers | <input type="checkbox"/> Marchandises sèches en vrac |
| <input type="checkbox"/> Structures ou bâtiments érigés | <input type="checkbox"/> Produits agricoles | <input type="checkbox"/> Fournitures et matériel agricoles |
| <input type="checkbox"/> Marchandises générales ou charge partielle | <input type="checkbox"/> Gravier, sable, boue, terre végétale | <input type="checkbox"/> Articles d'épicerie ou médicaments |
| <input type="checkbox"/> Bétail | <input type="checkbox"/> Béton | <input type="checkbox"/> Viande ou poisson |
| <input type="checkbox"/> Produits métalliques | <input type="checkbox"/> Courrier | <input type="checkbox"/> Produits manufacturés divers |
| <input type="checkbox"/> Passagers | <input type="checkbox"/> Minerais métalliques | <input type="checkbox"/> Produits forestiers bruts |
| <input type="checkbox"/> Produits de pâtes et papiers | <input type="checkbox"/> Produits du pétrole | <input type="checkbox"/> Textiles |
| <input type="checkbox"/> Matériel de transport | <input type="checkbox"/> Déchets, rebut, eaux usées, etc. | <input type="checkbox"/> Véhicules |
| | <input type="checkbox"/> Articles ménagers usagés | |

- Autre – préciser :

2. Où le véhicule sera-t-il exploité? (Cocher toutes les réponses pertinentes. S'il sera conduit à l'extérieur du Manitoba, demandez à votre agent d'assurance de remplir l'annexe A – Certificat d'assurance.)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Au Manitoba | <input type="checkbox"/> Aux États-Unis d'Amérique |
| <input type="checkbox"/> Ailleurs au Canada (hors Manitoba) | <input type="checkbox"/> Au Mexique |

Partie IV : AGENTS DE SÉCURITÉ ET D'ENTRETIEN

Indiquez le ou les agents responsables de la conformité au Code de la route, à ses règlements d'application et aux normes du Code canadien de sécurité. (*Remplir ce qui suit si les noms diffèrent de ceux de la partie I.*)

Agent de sécurité

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Agent d'entretien

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Partie V : DÉCLARATION

Le demandeur reconnaît que le défaut de divulguer toute sanction ou toute période de suspension ou d'interdiction dont il fait l'objet ou a fait l'objet par le passé peut entraîner l'annulation immédiate du certificat en matière de sécurité délivré dans le cadre de la présente demande.

Le demandeur agit en conformité avec les lois et les règlements ayant trait à la sécurité routière et à l'assurance comme prescrit par la Loi sur les transports routiers (Canada). Le demandeur reconnaît que le défaut de se conformer aux lois et aux règlements régissant l'exploitation des véhicules automobiles pendant les activités dans tout territoire de compétence peut entraîner la suspension du certificat en matière de sécurité délivré dans le cadre de la présente demande.

Le demandeur autorise la Division des transports routiers à vérifier les renseignements fournis dans la présente demande et reconnaît que les renseignements pertinents en matière de sécurité seront publiés sur les pages Web instantanées du transporteur (C-SNAP) et Profil du transporteur gérées par le ministère.

La présente demande sera retournée si le demandeur a omis de la signer, de répondre à toutes les questions, de fournir les renseignements requis ou de soumettre les documents à l'appui nécessaires.

Je déclare qu'à ma connaissance, tous les renseignements contenus dans le présent formulaire de demande sont véridiques, exacts et complets.

Nom du demandeur (en lettres moulées) : _____

Signature du demandeur : _____

Titre ou poste : _____ Date : _____

Retourner la formule de demande dûment remplie à l'adresse suivante :

Division des transports routiers, 1695, avenue Sargent, unité C, Winnipeg (Manitoba) R3H 0C4

Téléphone : 204 945-5322, télécopieur : 204 948-2078, courriel : SFC@gov.mb.ca

REMARQUE :

1. Les exploitants de véhicules commerciaux qui ont un poids en charge inscrit de 4 500 kg et plus ou une capacité en sièges de 11 passagers et plus, y compris le conducteur, doivent avoir un certificat en matière de sécurité. Le certificat est valide pour une période d'un an et est lié au cycle d'immatriculation du transporteur. Un seul certificat est exigé par transporteur, peu importe le nombre de véhicules commerciaux immatriculés par ce dernier.
2. Le demandeur devrait conserver une copie de toutes les formules soumises dans ses dossiers.
3. Le caractère incomplet d'une formule et de ses annexes pertinentes, s'il y a lieu, entraînera la suspension du processus de demande et la non-délivrance d'un certificat en matière de sécurité.
4. La Division des transports routiers vérifiera les renseignements indiqués ci-dessus.
5. Si le demandeur est approuvé, on lui délivrera un certificat en matière de sécurité qui sera renouvelable annuellement.
6. Personne ne peut faire immatriculer ou exploiter un véhicule commercial ayant un poids en charge de 4 500 kg et plus ou tout véhicule ayant une capacité en sièges de 11 passagers et plus, y compris le conducteur, si le gouvernement du Manitoba ou celui d'un autre territoire lui a interdit de le faire. Si on découvre que de telles sanctions ont été imposées au demandeur au cours de la vérification des renseignements que contient la présente demande, le registraire des véhicules automobiles peut annuler l'immatriculation du véhicule.
7. La Division des transports routiers gère un site Web à l'adresse www.gov.mb.ca/mit/mcd/index.fr.html qui offre des renseignements supplémentaires sur les obligations des exploitants de véhicules commerciaux.
8. Il incombe aux exploitants et aux conducteurs de véhicules réglementés de connaître et de respecter toutes les règles de sécurité applicables. Dans le but de vous aider dans vos pratiques de gestion de la sécurité, la Division des transports routiers a élaboré un Guide de la sécurité des transports que vous pouvez consulter à l'adresse : www.gov.mb.ca/mit/mcd/carriers_drivers/safetyguide.html (en anglais seulement).

ANNEXE A
CERTIFICAT D'ASSURANCE
 (à faire remplir par l'agent d'assurance)

DÉLIVRÉ À : DIVISION DES TRANSPORTS ROUTIERS, Winnipeg (Manitoba)

Le présent certificat est une preuve d'assurance continue pour :

NOM DE L'ASSURÉ : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ **N° DE CLIENT DE LA SAPM :** _____

N° de police : (les polices suivantes ne sont pas acceptées : garage, commercial, général ou chargement seulement)	Type	En vigueur en Date JJ/MM/AA	Limites de garantie \$\$ Montant de couverture pour responsabilité civile et dommage à la propriété Veuillez cocher le montant
Doit avoir un n° de police	<input type="checkbox"/> Police de responsabilité automobile (responsabilité civile et dommage à la propriété)	EN VIGUEUR / / 20 EXP. / / 20	€ \$ 800 000 € \$ 1 000 000 € \$ 1 800 000 € \$ 2 000 000 € \$ _____

Véhicules visés par la police d'assurance

- Police globale** qui protège « tout ».
- Police déterminée (dans ce cas, **il faut joindre une liste qui comprend l'année, la marque et le numéro de série des véhicules**).

Par la présente, j'atteste que toutes les polices d'assurance énumérées dans les présentes sont valides et en vigueur, et contiennent une mention selon laquelle l'assureur accepte de donner à la Division des transports routiers un préavis d'au moins **15** jours en cas d'annulation, de déchéance ou de modification apportée à la police qui pourrait réduire la protection sous les limites établies par la loi.

NOM DE L'ASSUREUR : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ **TÉLÉCOPIEUR :** _____

FAIT LE _____ **JOUR DE** _____ **20** _____

NOM DU REPRÉSENTANT : _____

(Veuillez écrire en lettres moulées ou dactylographier)

SIGNATURE : _____ **N° DE TÉLÉPHONE DE L'AGENT :** _____
(Représentant autorisé de l'assureur)

ANNEXE B – TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Veillez indiquer toutes les classes ou divisions de marchandises dangereuses transportées :

Classe 1	Explosifs	
	Classe 1.1	risque d'explosion en masse
	Classe 1.2	risque de projection, sans risque d'explosion en masse
	Classe 1.3	risque d'incendie avec risque léger de souffle ou de projection, ou des deux
	Classe 1.4	pas de risque notable à l'extérieur de l'emballage
	Classe 1.5	matières très peu sensibles avec risque d'explosion en masse
	Classe 1.6	objets extrêmement peu sensibles sans risque d'explosion en masse
Classe 2	Gaz	
	Classe 2.1	gaz inflammables
	Classe 2.2	gaz ininflammables, non toxiques
	Classe 2.2(5.1)	oxygène et matières comburantes
	Classe 2.3	gaz toxiques
Classe 3	Liquides inflammables	
	Classe 3	liquides inflammables
Catégorie 4	Solides inflammables	
	Classe 4.1	solides inflammables
	Classe 4.2	matières sujettes à l'inflammation spontanée
	Classe 4.3	matières hydroréactives
Classe 5	Matières comburantes et peroxydes organiques	
	Classe 5.1	matières comburantes
	Classe 5.2	peroxydes organiques
Classe 6	Matières toxiques et matières infectieuses	
	Classe 6.1	matières toxiques
	Classe 6.2	matières infectieuses
Classe 7	Matières radioactives	
	Classe 7	matières radioactives
Classe 8	Matières corrosives	
	Classe 8	matières corrosives
Classe 9	Produits, matières ou organismes divers	
	Classe 9	produits, matières ou organismes divers

Par la présente, je déclare qu'à ma connaissance, les renseignements que j'ai fournis en réponse à toutes les questions précédentes sont véridiques, exacts et complets.

Nom du demandeur :

Date :

(Veillez écrire en lettres
moulées)

Signature du
demandeur